

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE CONVOCATION
20.02.2024

DATE PUBLICATION
27.02.2024

Conseillers en exercice : 25
Présents : 20
Représentés : 3
Exprimés : 23

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 26 février, à 20H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Michel SAINT-MARTIN, Maire.

Présents : Mmes et MM. SAINT-MARTIN, BOGARD, BERRI-BERRI, NICOLADIE, VIGNIER, VAN WYMEERSCH, C. VEIL, VERAGEN, SARGES, LOUVET, N'DOUDI, M. VEIL, AZAM, RIBEIRO, LESUEUR, GESREL, TOURNOUX, SCHMITT, LAMBERT, PARSOIRE,

Représentés : M. HEMET pouvoir à M. SAINT-MARTIN, M. THIERRY pouvoir à Mme VERAGEN, Mme SIMOES pouvoir à Mme PARSOIRE.

Secrétaire de séance : M. Bernard SARGES

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES (*)

- | | | |
|----|--|-----------------|
| 1 | Adoption du règlement budgétaire financier de la commune dans le cadre de la M57 | M. Azam |
| 2 | Fixation des durées d'amortissement des immobilisations dans le cadre de la M57 | M. Azam |
| 3 | Débat sur les orientations budgétaires 2024 | M. Azam |
| 4 | Autorisation d'engagement pour les dépenses d'investissement avant le vote du budget | M. Saint-martin |
| 5 | Vente du terrain communal situé 132 rue du Château | M. Saint-martin |
| 6 | Mise en place d'un projet urbain partenarial (PUP) pour la réfection du parking du Chemin des Ouches | M. Saint-martin |
| 7 | Approbation de la Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie | M. Saint-martin |
| 8 | Avis favorable du conseil municipal sur l'arrêt de projet par la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie du Programme local de l'Habitat | M. Saint-martin |
| 9 | Délégation au SDESM des travaux de modernisation de l'éclairage public de l'année 2024 | M. Bogard |
| 10 | Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du fonds vert pour les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie | M. Bogard |
| 11 | Renouvellement avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la convention unique 2024 pour les missions facultatives | M. Saint-martin |
| 12 | Cession à la commune de parcelles de terrain situées rue Gambetta | M. Saint-martin |

Le maire,
Michel SAINT-MARTIN

